



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le lundi 17 janvier 2022

COMITE SYNDICAL DU 12 JANVIER 2022 A DINGY-EN-VUACHE

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22

Nombre de délégués présents : 11

Nombre de délégués votants : 11

Date de convocation : 5 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze janvier à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Dingy-en-Vuache, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),

Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), OCTAVE T. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry), BORDON J. (SEPNS),

Invités : ROSAY E. (Maire de Dingy-en-Vuache), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV), LACHENAL Y. (SIV)

Monsieur le Maire de Dingy-en-Vuache accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la Mairie. Il regrette que la réunion ne puisse se terminer par un moment convivial, comme à l'accoutumé, mais préfère respecter les consignes de la Préfecture concernant le renforcement des mesures sanitaires.

Madame la Présidente accueille à son tour le Comité. Le quorum étant atteint (*selon les dispositions transitoires liées à la crise sanitaire applicables aux collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales / V de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021*), elle expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 24/11/21,
- Débat d'orientations budgétaires 2022,
- Rémunération accessoire 2021 de Madame Jocelyne Debulle,
- Acquisitions foncières des parcelles 0A 771 et 0B 774 (Chaumont),
- Suivi des nichoirs du SIV par la LPO : Résultats 2020 et 2021,
- Questions diverses : Questionnaire sur le fonctionnement du Comité syndical, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 24 novembre 2021 :

Fabrice Bovagne et Samuel Bois sont intervenus du **22 au 26 novembre** sur les biotopes protégés de Champ Vautier (Chevrier) et du Crêt de Puits et des Teppes de la Repentance (Viry), pour des travaux de débroussaillage des zones ouvertes envahies par la végétation ligneuse (avec mise en tas des déchets en périphérie) et de maîtrise de l'avancée des lisières.

Mercredi 24 novembre, les élèves du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences, de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) sont intervenus dans les Bois de l'Herse (Clarafond-Arcine) pour réaliser des opérations d'entretien par débroussaillage, avec exportation des résidus en périphérie des sites. En raison de l'enneigement conséquent, la suite des travaux programmée le **8 décembre** a été différée.

Jeudi 25 novembre / Vulbens : *A la sainte Catherine ... tout bois prend racine !* Livraison des arbres fruitiers commandés par les particuliers (Tige et Demi-Tige de variétés traditionnelles). Bilan 2021 : 34 arbres fournis à 10 propriétaires différents.

Pour rappel : la signature d'un contrat de plantation permet aux propriétaires de bénéficier d'une aide de 50 % sur le coût des arbres, livrés avec attaches et tuteurs.

5 arbres ont également été plantés sur le domaine public, 2 à Chaumont le 31 octobre (Rencontres Vergers) et 3 dans les vergers communaux du territoire (Savigny, Valleiry et Viry) en remplacement d'arbres qui avaient péri (volé dans le cas du verger de Viry !).

Le **lundi 6 décembre** s'est réuni le Comité de Pilotage de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache. 18 personnes, réparties pour moitié entre élus locaux et représentants de structures naturalistes, se sont retrouvées pour définir la forme et le contenu de l'Atlas. Après une présentation du projet et la désignation de Sylvie RINALDI en tant que présidente du COPIL, un temps d'échange a permis de préciser les informations à intégrer et le format des documents finaux (atlas technique et livret grand public).

Un Comité Technique se réunira début 2022 pour aborder précisément le travail sur la cartographie des habitats, les inventaires floristiques et faunistiques et répartir le travail de prospection.

Yasmine Lachenal demande à chaque membre de vérifier s'il a bien accès à Drive (partage de documents), mis en ligne fin 2021.

Mardi 7 décembre : Réunion de travail avec l'Office de Tourisme des Monts de Genève et le Service « Tourisme et Attractivité » du Département de la Haute-Savoie.

Dans le cadre du « *Collectif balade et randonnée pédestre* », les équipes du Département ont travaillé pendant plusieurs mois sur un projet de valorisation de la randonnée pédestre à l'échelle départementale. 150 itinéraires incontournables en Haute-Savoie ont donc été sélectionnés et vont bénéficier de cette promotion lors de l'été 2022 (fiches APIDAE* à télécharger gratuitement). **Premier réseau d'informations touristiques*

Pour le Vuache, 5 boucles ont été retenues : Le Sentier Nature du Vuache, Une boucle à saute frontière, De Nant en Rhône, Le sommet du Vuache depuis Chaumont et Paysages et récoltes.

Fin 2021, les services municipaux de la commune de Valleiry ont installé huit panneaux d'identification des variétés dans le verger communal (situé à l'entrée « est » de la ville). Ces panneaux ont été conçus par le SIV et l'entreprise Pic Bois, et financés par la commune.

Christelle Perrotin est désignée secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24 novembre 2021.

DELIBERATION :

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Par conséquent, Madame la Présidente présente au Comité les orientations budgétaires pour l'année 2022. Cette présentation retrace les informations financières essentielles concernant le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à savoir :

- *Les structures des dépenses et des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement,*
- *Les évolutions des subventions de fonctionnement et des contributions communales,*
- *L'état de la dette,*
- *Les effectifs de la collectivité et les charges de personnels.*

Elle expose ensuite les différents domaines d'actions du syndicat et les dépenses et recettes qui sont envisagées pour 2022, dans le cadre :

- *Du schéma directeur de la randonnée du Pays du Vuache,*
- *De la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache »,*
- *Du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois »,*
- *Du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache,*
- *Etc.*

Concernant l'évolution du budget principal du SIV de 2017 à 2021, Stéphane Patry rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017, date de naissance du SIV, les dépenses et recettes de fonctionnement oscillent entre 150 000 et 200 000 € environ. L'augmentation significative observée en 2019 est liée à la signature du CTENS, soutenu par le Département de la Haute-Savoie, dont le montant total des travaux pour le SIV est estimé à près de 500 000 € (sur 5 ans).

Il rappelle également que ce contrat a notamment pour objectifs de poursuivre les actions de restauration des habitats naturels (engagées dans les années 2000), qui correspondent aujourd'hui à des phases d'entretien, d'améliorer la connaissance de ces milieux (suivis scientifiques) et de faire découvrir ces espaces naturels au grand public et aux scolaires (animations, publications, etc.). Ces opérations correspondent à des dépenses et à des recettes de fonctionnement.

Les dépenses et recettes d'investissement oscillent quant à elle entre 75 000 et 25 000 € environ (les recettes plus importantes de 2017 étant liées à une subvention exceptionnelle de la société ATMB pour le renouvellement du Parcours de Découverte du Vuache). A noter que les opérations d'investissement du CTENS ont volontairement été décalées sur la fin du contrat (2022 et 2023). Il s'agit notamment des acquisitions foncières, qui ont nécessité une animation préalable, et des outils d'information et de sensibilisation : tables de lecture, sentier d'interprétation, observatoire, etc. Ces dépenses et recettes d'investissement devraient donc être plus élevées dès l'année prochaine.

Concernant l'évolution des contributions communales du SIV, Stéphane Patry rappelle que lors de la naissance du SIV, il a été décidé de modifier les anciennes clés de répartitions et d'appliquer un coût global par habitant de 4 € par an. Ce choix a généré une augmentation importante des contributions pour les grandes communes (Valleiry et Viry notamment). La répartition des contributions pour l'année 2017 a donc été calculée avec les données INSEE de 2016, permettant de ne pas tenir compte de l'évolution démographique et de limiter cette augmentation.

En 2018, c'est bien la population légale au 1^{er} janvier 2018 qui a été prise en compte (soit 1 682 habitants de plus qu'en 2016), ce qui explique l'augmentation significative observée.

Evolution de la population de 2018 à 2022 :

	2018	2019	2020	2021	2022
Population totale	16 887	17 515	17 976	18 403	18 718
Augmentation		628	461	427	315

Luc Mery informe le comité que la nouvelle politique départementale ENS prévoit de diminuer de 15% les aides de fonctionnement pour les collectivités territoriales. Cette information est cependant à confirmer.

Eric Rosay propose d'anticiper cette décision et de préparer le Budget Prévisionnel en intégrant cette diminution ?

Des précisions sont données sur les chantiers participatifs à venir :

- **Samedi 22 janvier** : Ecopont de Viry : entretien des zones naturelles autour de l'écopont, gestion des espèces exotiques envahissantes, restauration d'une mare, etc. Rendez-vous à 9h30 à la mairie de Viry.
- **Samedi 12 février** : Opération « Crapauducs » : installation de dispositifs anti-écrasement (filets) le long des routes départementales. Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry.
- **Vendredi 25 février** : Sur le site naturel du « Bois du Ban » : entretien du site (débroussaillage) et création de gouilles et de mares. Rendez-vous à 9h devant l'église de Vers.
- **Lundi 7 mars** : Sur la prairie sèche des Tirées et du Grand Nant : débroussaillage, ramassage et mise en tas des produits de la coupe. Rendez-vous à 9h au terrain de foot de Jonzier-Epagny.
- Un autre chantier est envisagé à Viry, dans les Bois de la Rippe (date à venir),
- Un chantier sera également organisé à Chaumont, sur les pâturages du Vuache (au mois de mai) pour enlever l'ancienne clôture barbelée,
- Enfin un inventaire participatif sera proposé à Viry (première quinzaine de juillet), pour localiser les sites de présence de l'ambrosie à feuille d'armoise (dont le pollen est très allergisant) et initier les participants à l'utilisation de la plateforme <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>

Yasmine Lachenal propose au Comité de rédiger un article sur les « Espèces Exotiques Envahissantes », à intégrer dans les prochains bulletins municipaux, dans le cadre de sa mission de sensibilisation liée au projet d'ABT. L'assemblée approuve.

Stéphane Patry rappelle qu'une conférence sur « *L'impact du dérèglement climatique sur le massif du Vuache : témoignages de l'ONF, de la LPO et du CREA Mont-Blanc* » était programmée le 4 février dans le cadre du OFF des « Assises Européennes de la Transition Energétique » (AETE). Celles-ci ont cependant été ajournées en raison de l'épidémie de Covid-19.

De nouvelles dates sont aujourd'hui annoncées pour les AETE 2022 : du 31 mai au 2 juin. Il propose donc de programmer la conférence le **vendredi 20 mai** à 20h au Centre ECLA de Vulbens (sous réserve de la disponibilité des trois intervenants).

Jérôme Riesen de l'Office National des Forêts (ONF) présente à l'assemblée les travaux de maintenance qui sont programmés en 2022 sur les forêts du SIV (Bois de la Saint-Jean). Ces travaux consisteront à matérialiser le périmètre des parcelles 0B 63, 64 et 65 / Clarafond-Arcine (parcelles autrefois privées et désormais soumises au régime forestier), par débroussaillage de la végétation, peinture des liserés et mises en place de bornes et leurs repères. 820 mètres linéaires. Montant estimé : 2 010 € HT.

Une sortie découverte pour les élus du SIV est programmée pour le printemps, sur la nouvelle boucle « Aux sources du Parnant » à Clarafond-Arcine : La date avancée est le **samedi 2 avril**, de 9h à 12h.

Enfin, le **17 septembre** aura lieu la journée de nettoyage pour les communes du Pays du Vuache dans le cadre du « World Clean Up Day ». Pour espérer une mobilisation encore plus forte de la population, il est proposé de changer le nom de l'opération ; plusieurs propositions sont faites par Jacques Bordon : « Pour une planète propre » ou « Opération planète propre » ou encore « Aujourd'hui, je nettoie ma planète ». Virginie Koch estime que la dernière proposition implique davantage les citoyens.

Après débat, l'assemblée à l'unanimité approuve les orientations budgétaires du SIV pour l'année 2022.

REMUNERATION ACCESSOIRE 2021 DE MADAME JOCELYNE DEBULLE

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que Madame Jocelyne DEBULLE, comptable à la mairie de Vulbens, effectue chaque année pour le syndicat l'ensemble des opérations de comptabilité.

Par conséquent et compte tenu de la qualité du travail qui est réalisé, Madame la Présidente propose de verser à Madame Jocelyne DEBULLE une rémunération accessoire pour l'année 2021, équivalent à 50 heures de travail au taux horaire de 17 €. Le montant brut à verser à l'intéressée s'élève donc à 850 €.

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la proposition de Madame la Présidente,*
- 2) *DECIDE de verser à Madame Jocelyne DEBULLE une rémunération accessoire 2021 brut de **850 €**.*

ACQUISITION DES PARCELLES 0A 771 et 0B 774 SUR LA COMMUNE DE CHAUMONT

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) assure la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ».

Elle informe le comité que les propriétaires des parcelles 0A 771 et 0B 774 situées au sein de ce site Natura 2000 (commune de Chaumont), souhaitent vendre leur propriété au SIV :

Section	N°	Lieu-dit	Surface	Nature	Prix au m²	Coût (hors frais de notaire)
A	771	Vers Dannecy	3 867	Prairie	0.20 €	773.40 €
B	774	Malpas	2 390	Lande	0.15 €	358.50 €

Compte tenu de cette opportunité et de l'intérêt écologique que présentent ces deux parcelles, Madame la Présidente propose à l'assemblée de se porter acquéreur de celles-ci.

Le comité syndical, oui l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1) *APPROUVE la proposition de Madame la Présidente,*
- 2) *DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée 0A 771 sur la commune de Chaumont au prix de **773.40 €**,*
- 3) *DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée 0B 774 sur la commune de Chaumont au prix de **358.50 €**,*
- 4) *AUTORISE Madame la Présidente à signer les actes de vente et à engager les paiements correspondant.*

Pour poursuivre, Madame la Présidente invite Christian Prévost de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) à faire une présentation des résultats 2020 et 2021 du suivi des nichoirs du SIV.

<u>Pour les Oiseaux :</u>	Jeunes à l'envol en 2020	Jeunes à l'envol en 2021
Mésange charbonnière :	207	207
Mésange bleue :	173	194
Mésange noire :	128	21
Sittelle torchepot :	17	14
Grimpereaux des jardins :	0	4
Torcol fourmilier :	0	7
TOTAL :	525	447

<u>Pour les Gliridés :</u>	2020	2021
Loir :	6 familles / 30 jeunes	1 famille / 3 jeunes
Muscardin :	2 familles / 5 jeunes	1 famille / 3 jeunes

<u>Pour les Chiroptères :</u>	2020	2021
Oreillard roux :	50 individus	52 individus
Murin de Bechstein :	35 individus	35 individus
Grand Murin :	5 observations	1 observation

QUESTIONS DIVERSES :

Stéphane PATRY fait le point sur les cinq premiers retours du questionnaire qui a été adressé aux délégués du SIV fin 2021 :

1. **Convocations et notes explicatives de synthèse :**

L'information sur la date et le lieu du Comité syndical (adressée par mail 15 jours avant la réunion) convient à tous. Idem pour la convocation officielle (adressée par mail une semaine avant la réunion). La note explicative de synthèse (qui accompagne la convocation) pourrait être plus synthétique (et illustrée ?). Un seul mail serait préférable pour limiter l'engorgement des boîtes (la note est adressée aux délégués du SIV ainsi qu'à l'ensemble des conseillers municipaux).

Propositions :

- *Débattre de la date du prochain comité en début de réunion ?*
- *Rappeler la date de la réunion quelques jours avant ?*

2. **Absence ou indisponibilité :**

Les cinq délégués confirment qu'ils informent bien le SIV par mail s'ils ne peuvent pas participer. Cependant ils ne pensent pas toujours à informer parallèlement le délégué suppléant.

3. **Intensité et durée des réunions :**

A l'unanimité, le choix se porte sur 4 ou 5 comités par an, d'une durée n'excédent pas 1h30 à 2h.

4. **Le jour choisi et l'horaire :**

A l'unanimité, les délégués souhaitent conserver le mercredi à 19 h.

5. **L'ordre du jour :**

La présentation des actions réalisées, en fin de réunion, ne fait pas l'unanimité. Par contre, tous souhaitent que les interventions extérieures soient maintenues (toujours intéressantes). Il serait souhaitable dans ce cas de limiter l'ordre du jour pour éviter une réunion de 3h.

Proposition : *Avoir un « cap temps » à respecter : borner dans le temps les différentes présentations, avec un temps approximatif par sujet ?*

Personne n'est favorable à un repas en fin de réunion (qui demande plus d'organisation pour la commune accueillante).

6. **La présentation de certaines actions** pourrait être faite par les délégués eux-mêmes, les impliquant ainsi davantage dans le fonctionnement du syndicat. Il sera dans ce cas nécessaire de « briefer » les élus favorables avant la séance.

7. **Votre rôle en tant que délégué :**

- Reléguer l'information des actions (en cours et réalisées) auprès de la commune et du citoyen,
- Promouvoir la protection de la biodiversité et des paysages,
- Donner son avis sur les actions mises en place.

En général, les actions du SIV sont présentées lors des conseils municipaux, surtout lorsque la commune est concernée. Le compte rendu semble être un bon support.

Proposition : *Mettre à la disposition des élus qui le souhaitent un diaporama sur les actions réalisées par le SIV ?*

Le SIV est perçu comme un syndicat très actif, mais peu connu. Les conseillers municipaux ne se sentent pas forcément impliqués.

8. **Quel est votre ressenti global vis-à-vis du Comité syndical ?**

Comité très actif qui engage des actions réalisables et bien menées par tous ces acteurs, qui connaissent le SIV mieux que personne. Sujets intéressants, personnel réactif, actif, bienveillant. Bon ressenti. Plutôt constructif. Réunions relativement longues.

Avant de conclure, Madame la Présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du SIV le **mercredi 9 mars 2022 à 19h00**, sur la commune de **Jonzier-Epagny** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h30.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

La Secrétaire de séance,
Christèle Perrotin